



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation Projet de règlement numéro 1100-184

Aux personnes intéressées, AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

1. QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation, le lundi **28 août 2023**, à 19h30, à la salle du conseil, située au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny, sur un projet de règlement, lequel a été adopté à la séance du 10 juillet 2023 et est intitulé :

- 1.1 Premier projet de *règlement 1100-184 modifiant le règlement de zonage N°1100 afin de réduire les normes d'implantations d'un bâtiment servant à la production du cannabis, et autoriser la transformation du cannabis dans la zone Ac-3.*

Ce projet de règlement modifiant le règlement de zonage vise à réduire les distances d'implantations d'un bâtiment servant à la production du cannabis par rapport aux bâtiments voisins, et autoriser la transformation du cannabis dans la zone Ac-3.

2. Qu'au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption et les personnes qui désirent s'exprimer seront alors entendues.
4. Que ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de règlements ainsi que les illustrations des zones visées sont disponibles pour consultation au bureau de la Ville, situé au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny.

Fait à Montmagny, ce dix-huitième jour du mois d'août deux mille vingt-trois.

La greffière,

Karine Simard, avocate